



## COMMUNIQUE

AM/PB/LAG – \_\_\_\_\_ Dpt. 2020/S/ 1509 /DAG  
OBJET : Conseil Municipal

André MOLINO, Maire de Septèmes-les-Vallons, informe ses administrés qu'une séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Jeudi 15 octobre 2020 à 18h30**  
**En mairie – Salle Fernand Ros**

*Afin de respecter les consignes sanitaires édictées par le gouvernement, destinées à limiter la propagation du COVID-19, **seuls les élus et le personnel administratif seront admis dans la salle. Aucun public ne pourra être accueilli.** Néanmoins, le caractère public de cette réunion sera satisfait par la retransmission des débats de manière électronique.*

### **ORDRE DU JOUR :**

Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020.

1. **FINANCES COMMUNALES** : Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2020 – 2<sup>ème</sup> répartition.
2. **FINANCES COMMUNALES** : Procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – Création et modification des AP et CP existants.
3. **FINANCES COMMUNALES** : Décision Modificative n°1 – Exercice budgétaire 2020.
4. **RESSOURCES HUMAINES** : Modification du tableau-type des emplois communaux – Année 2020.
5. **RESSOURCES HUMAINES** : Mise à disposition partielle de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de personnel de la ville de Septèmes-les-Vallons.
6. **RESSOURCES HUMAINES** : Adhésion de la ville au dispositif des contrats d'apprentissage.
7. **RESSOURCES HUMAINES** : Modalités de mise en œuvre du télétravail.
8. **RESSOURCES HUMAINES** : Délibération pour la substitution de recouvrement dans le cadre d'une mise en œuvre de la protection fonctionnelle.
9. **RESSOURCES HUMAINES** : Fixation des plafonds de prise en charge du compte personnel de formation.
10. **RESSOURCES HUMAINES** : Versement d'une prime exceptionnelle aux agents de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19.
11. **EDUCATION** : Approbation de la convention-type relative à l'utilisation temporaire des locaux scolaires du premier degré.
12. **JEUNESSE** : Modification des tarifs applicables aux séjours accessoires organisés par l'Espace Jeunes Septèmes municipal en vue de la création d'un tarif adapté à un séjour de courte durée.
13. **ACTION SOCIALE** : Convention entre la Ville de Septèmes-les-Vallons et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
14. **ACTION SOCIALE** : Reconduction de l'adhésion de la ville de Septèmes-les-Vallons à la Mission Locale de Marseille.
15. **CULTURE** : Convention de partenariat culturel à passer avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Provence en scène ».

.../...

16. **CULTURE** : Convention de la Ville avec la Métropole Aix-Marseille-Provence pour le projet « La lecture par Nature ».
17. **CULTURE** : Collections de fonds spécifiques à la médiathèque Jorgi Reboul.
18. **COOPERATION INTERCOMMUNALE** : Désignation des représentant(e)s de la commune de Septèmes-les-Vallons au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
19. **ENVIRONNEMENT** : Installation classée soumise à autorisation – Désignation des représentant(e)s de la ville de Septèmes-les-Vallons au Comité Local de Concertation Lafarge Ciments.
20. **POLITIQUE DE LA VILLE** : Contrat de Ville 2015–2020. Validation de la programmation d'actions associatives 2020 pour le territoire de Septèmes-les-Vallons.
21. **POLITIQUE DE LA VILLE** : Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre relative à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les Quartiers Politique de la Ville du Conseil de territoire Marseille Provence, dont la ville de Septèmes-les-Vallons.
22. **AMENAGEMENT DE L'ESPACE** : Stratégie foncière – Signature d'une convention d'anticipation foncière sur le périmètre du Centre-ville, conclue avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur.
23. **PATRIMOINE COMMUNAL** : Convention de servitudes de tréfonds entre la Commune et ENEDIS sur la parcelle en nature de voirie cadastrée AV n°78 sise Chemin de la Rougière - Avenue Victor Roman.
24. **PATRIMOINE COMMUNAL** : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée section AN n°234 à la société ELGEA.
25. **PATRIMOINE COMMUNAL** : Convention relative à la cession à l'amiable à la Commune, de la sirène du réseau national d'alerte de l'Etat.
26. **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Signature de la Charte de soutien à l'activité économique de proximité proposée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.